



### À L'ATTENTION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT ET DES PROFESSEURS DE LYCÉE PROFESSIONNEL

Vous trouverez ci-dessous les formations collectives d'initiative locale (FCIL) en lien avec la transformation de la voie professionnelle. Cette offre de formation est mise en place à l'initiative de la ZAP, d'un réseau d'établissements ou d'un établissement.

Une demande de mise en œuvre d'une FCIL peut être impulsée à tout moment de l'année. Elle doit être formulée 5 semaines à l'avance par le biais du formulaire en ligne suivant :

<https://ppe.orion.education.fr/nouvelleaquitaine/itw/answer/s/nJPOtjWJZx/k/9Y0atDy>

Il convient de renseigner ce formulaire en précisant les informations administratives nécessaires à l'organisation du stage et le numéro du module de formation souhaité. L'offre de modules relevant de la thématique de la voie professionnelle est décrite ci-dessous.

## L'OFFRE DE FORMATION COLLECTIVE D'INITIATIVE LOCALE (FCIL)

### La qualité des périodes de formation en milieu professionnel

#### Module 61570

Cette formation s'adresse à un collectif (D.D.F.P.T., responsable du Bureau des Entreprises, professeurs d'enseignement général, professeurs d'enseignement professionnel). Elle a pour objectif d'accompagner les équipes dans chacun des trois temps des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (avant-pendant-après) et de définir les enjeux pédagogiques d'apprentissage des élèves pendant celles-ci. L'accompagnement permettra aux équipes, sur la base d'une analyse réflexive individuelle puis collective, de produire leurs propres ressources et leur méthodologie afin de faire que chacun de ces trois temps soit profitable à chaque élève.

La formation sera assurée sur un volume global de 15 heures dont 3 heures en distanciel.



### Consolider les savoirs fondamentaux

#### Module 61573

Ce module a pour objectif d'accompagner les équipes aux enseignements des savoirs fondamentaux. Il abordera la mise en œuvre des tests de positionnement en seconde ainsi que l'exploitation de leurs résultats afin de proposer une consolidation en français et en mathématiques. Ce module s'inscrit dans un des trois volets de l'accompagnement renforcé mais peut aussi, depuis cette rentrée, s'inscrire dans le cadre de la mesure 2 de la réforme des lycées professionnels : "Des enseignements en mathématiques et français en classes réduites", mesure en lien avec le premier levier "Mieux accompagner chaque lycéen professionnel et lutter contre le décrochage".

La durée de la formation est de 3 heures en distanciel pour le français et les mathématiques, avec un temps commun aux deux disciplines et un temps dissocié ; un temps de formation complémentaire animé par des membres du groupe des formateurs académiques (6 heures en présentiel) est proposé en mathématiques.

### Mettre en place une année de terminale sur mesure

#### Module 61571

Ce module de formation a pour objectif de définir l'organisation pédagogique en lien avec la mesure 4 "Organiser l'année de terminale en lien avec le projet de l'élève : obtenir un diplôme puis, soit accéder à l'emploi, soit poursuivre ses études. Rentrée scolaire 2023 : Application pour les élèves qui entreront en classe de première (1ère session du baccalauréat professionnel en 2025)".

Le module abordera notamment à travers trois nouveaux dispositifs (Tous droits ouverts, Ambition emploi et Parcours de consolidation) la prévention des risques de décrochage pendant et après le lycée.

Le module présentera des outils, des ressources et des actions pédagogiques pour l'orientation et pour l'insertion professionnelle de l'élève conçus par l'équipe de formateurs et des partenaires extérieurs comme :

- Les autres services de l'Etat (France travail et ses services d'accompagnement pour un accompagnement à la recherche d'emploi, à la valorisation des compétences et à la compréhension des attentes des employeurs) ;
- ONISEP dans le cadre du Programme Avenir ;
- Pôle Emploi, (expérimentation AvenirPro),
- Le CLEE (Comité Local École Entreprise).

La coordination par le bureau des entreprises de la relation entre l'école et ces partenaires extérieurs constituera un objet de réflexion et de travail.

La formation sera assurée par deux formateurs en présence d'un inspecteur de l'Éducation Nationale et de partenaires extérieurs sur un volume global de 6 heures en présentiel.

---

Retrouvez l'offre de formation sur le [portail académique de l'EAFC](#)